

Question

Titre : Arrossage terrains de sport
Auteur : Nanchen Gérald, Le Centre
Date : 29 mai 2024

Contexte

Le 28 mai 2024, l'Office cantonal du sport (OCS) lançait un programme afin de réduire la consommation d'eau utilisée pour l'arrossage des terrains de sport en Valais. A terme, le souhait est de diminuer de 20% cette consommation d'eau. Les propriétaires/communes, intéressés à rejoindre ce programme, bénéficient des conseils d'un expert de la Fondation pour le développement durable des régions de montage (FDDM). Après que cet expert ait réalisé une analyse, une formation d'une journée est dispensée au personnel d'entretien des terrains de sport. Une charte doit également être signée pour marquer l'engagement en faveur d'une gestion de l'eau raisonnée et efficiente.

La deuxième étape est la mise en place successive de quatre types de mesure, à savoir :

1. Moyens humains, bonnes pratiques ;
2. Amélioration des infrastructures existantes (ex. suppression des fuites) ;
3. Moyens techniques innovants (ex. station météorologique couplée à un système d'arrossage automatique) ;
4. Autres démarches exploratoires (ex. installation d'un système de récupération de l'eau de pluie).

Ces actions sont valorisées par l'attribution d'un nouveau label *Sport&Eau*. Ce programme est subventionné et chaque commune peut espérer recevoir un montant maximal de CHF 18'000.-. Actuellement six communes participent au projet pilote, à savoir : Port-Valais, Grimisuat, Evolène, Montana, Loèche et Viège. Les autres communes pourront inscrire des collaborateurs à des formations qui se tiendront en octobre 2024 et le avril 2025.

Question

Avec ses quatre terrains de football et dans un contexte de changement climatique et d'économie des ressources, la commune de Conthey envisage-t-elle de participer à ce programme de réduction de l'utilisation de l'eau pour l'arrossage des terrains de sport ?